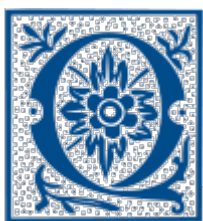


Communiqué de l'ACIM du 13 décembre 2005

Publié le 13 décembre 2005 · 2 min de lecture



Quand le 12 février 2004 l'équipe sud-coréenne du Dr Hwang déclarait avoir réalisé un clonage humain, pratiquement personne n'avait jeté le doute sur cette découverte.

Très isolés, sinon les seuls, nous avons expliqué que le noyau prélevé pour remplacer celui de l'ovocyte cloné, provenait d'une cellule du cumulus proligère de celui-ci.

Or ce type de cellule est extrêmement proche de l'ovocyte car notamment il le secrète et le nourrit. De plus il s'agissait de cellules d'une même personne.

Mai 2004 : coup de tonnerre la même équipe, cette fois-ci, déclare avoir réussi des clonages humains à partir d'un nombre d'essais beaucoup plus limité. Le monde entier prend acte de ce succès. Une invraisemblable pression est faite en France par les médias pour obtenir la légalisation du clonage.

Le Pr Bernard Debré écrit un livre à la gloire de cette technique qu'il juge inévitable pour l'avenir. Le Dr Pechanski, chef de recherche au Généthon (Téléthon) se déchaîne et exige que le gouvernement légalise le clonage à but thérapeutique (Science et Avenir de septembre 2005).

Tout en reconnaissant d'ailleurs que ce type de recherches n'obtiendra des résultats que dans dix ou vingt ans. D'ici là, la totalité des malheureux myopathes présentés à la télévision comme canard d'appel à la générosité publique seront morts.

Un groupe d'experts sélectionnés tentent alors de persuader le gouvernement français que l'avenir de l'Humanité est au clonage.

Puis patatras : Hwang démissionne de toutes ses responsabilités ; car il a fait pression et payé deux collaboratrices pour obtenir des ovules. Prétexte ? Il devait être intronisé » Homme de l'an-

née » à Paris même et le Nobel était à portée de sa main. Puis un comité d'experts étudiant ses travaux se rendent compte que ses photos sont truquées. De plus une des 5 lignées obtenue n'est certainement pas issue du clonage.

Que va-t-on découvrir dans les jours qui viennent ? Tout simplement qu'une fois de plus l'opinion publique a été abusée.

Dr Jean-Pierre Dickès

Pour tout savoir sur l'ACIM

 le site de l'ACIM

Source : laportelatine.org/actualite/communique-de-lacim-du-13-decembre-2005

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France